

**SEANCE D'INFORMATION RELATIVE A
L'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE
TROISIEME**

SOMMAIRE

♣ **Présentation du conseiller d'orientation psychologue**

- **Ses missions**
- **Sa fonction**
- **Son fonctionnement**

♣ **Présentation du CIO**

- **Ses missions**
- **Son implantation au plan local**
- **Ses horaires d'ouverture**

♣ **Les objectifs de cette séance d'information**

- **Présentation des trois voix d'orientation**
- **Présentation des procédures**
 - **Frise chronologique**
 - **Dossier d'orientation**

LES MISSIONS DU C.O.P EN MILIEU SCOLAIRE

◆ Deux axes majeurs d'intervention:

- **L'Orientation**

- **L'Adaptation**

SA FONCTION

+ Conseiller technique du chef d'établissement

+ Conseiller des familles

+ Membre de la communauté scolaire

SON FONCTIONNEMENT

- partage son temps de travail entre le C.I.O et un ou des établissement(s) scolaire(s).
- Assure des permanences au collège:
 - LUNDI : 8h – 12h
 - MARDI : 8h – 12h et 14h – 17h
 - MERCREDI : 8h – 12h (PREMIER DU MOIS)
 - VENDREDI : 8h – 12h

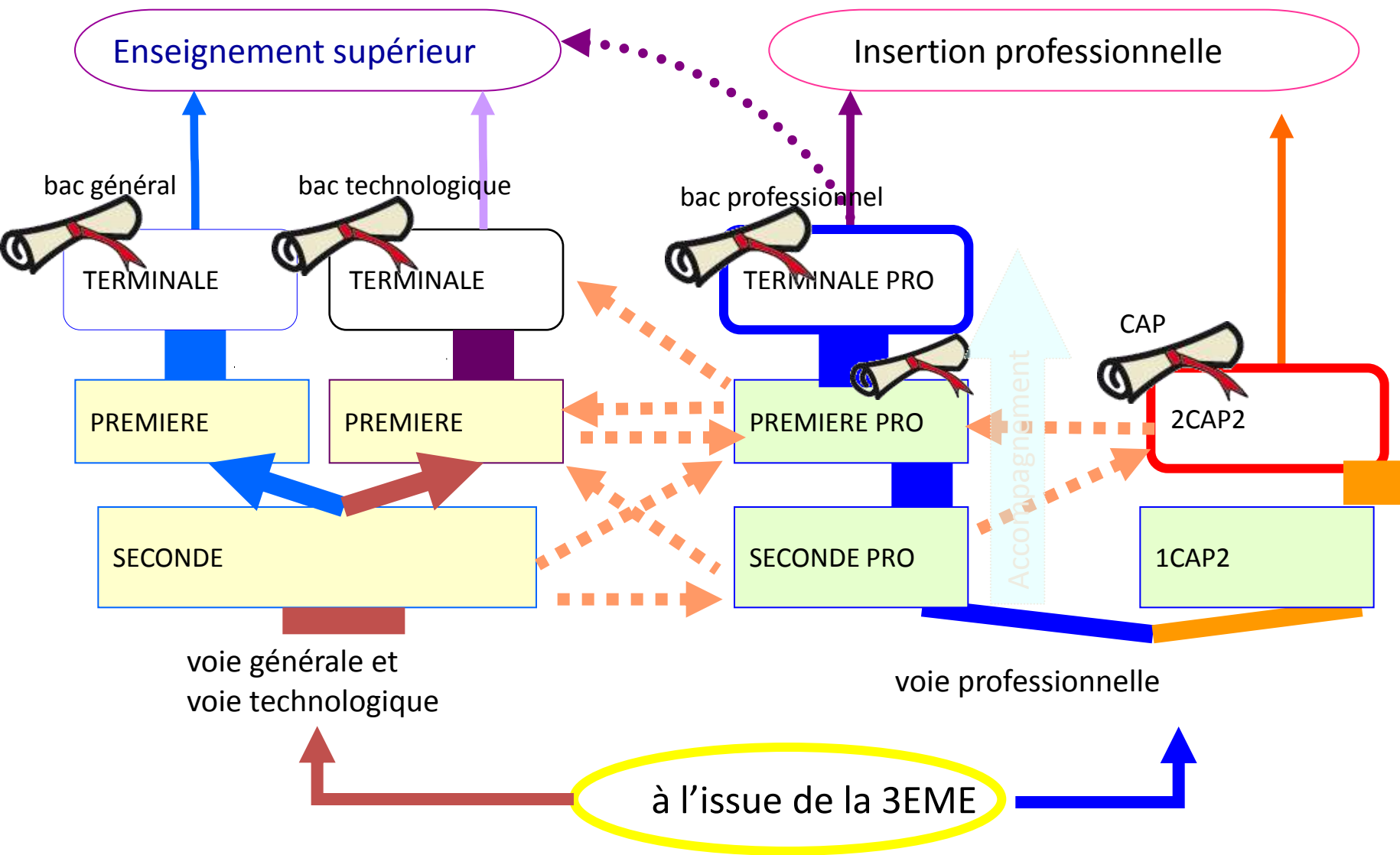
LE C.I.O

- **Service public**
- **Lieu ressource de l'information**
- **Accompagnement dans l'élaboration de projet professionnel ou de formation.**

**ADRESSE : CIO NORD GRANDE TERRE
114 BOULEVARD ROUGIE**

97160 LE MOULE

TELEPHONE: 0590 23 55 03



LA RÉFORME DU LYCÉE

Le lycée professionnel
**La nouvelle voie professionnelle :
ce qu'il faut savoir dès la classe
de troisième**

ministère
Éducation
nationale



Éducation
nationale

LE CAP

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Est un diplôme professionnel

Il atteste de votre capacité à exercer un métier

Il existe plus de 200 spécialités de CAP couvrant tous les secteurs: industrie, commerce et services

ceux du domaine agricole sont nommés CAPA

COMMENT PREPARER UN CAP

- LE LYCEE PROFESSIONNEL
- LE CFA
- LA MFR
- LES ORGANISMES PRIVES

AU LYCEE PROFESSIONNEL

- 40% du temps de formation: enseignements généraux
- 60% sont consacrés aux enseignements professionnels sous forme de cours et travaux pratiques
- 12 à 16 semaines de stages: découverte des réalités du travail en entreprise

AU CFA (CENTRE DE FORMATION D'APPRENTI)

Formation par le biais de l'alternance:

- CFA : enseignements généraux (français, maths, sciences
vie sociale et professionnelle)
enseignements technologiques et professionnels
théoriques et pratiques en ateliers
- ENTREPRISE : signature d'un contrat d'apprentissage
(contrat de travail) avec un employeur
(maître d'apprentissage)

l'apprenti est un salarié en formation. Il perçoit un salaire fixé en pourcentage du SMIC qui varie en fonction de son âge et de la durée de la formation.

La formation est de 2 ans et le rythme de l'alternance varie selon le CAP.

LA MFR (MAISON FAMILIALE ET RURALE)

La formation est dispensée par la MFR qui prévoit également des **stages en entreprise**.

L'**hébergement** y est souvent obligatoire.

Les formations sont payantes mais des aides peuvent être obtenues en fonction des ressources. De plus les **bourses** sont maintenues.

Seconde professionnelle et Bac professionnel

Certaines spécialités de bac pro sont rattachées à un champ professionnel



CHAMP PROFESSIONNEL

regroupement de spécialités de bac pro présentant des éléments communs permettant de proposer des enseignements communs en classe de seconde

Seconde pro

MÉTIERS DE LA RELATION
AUX CLIENTS & AUX USAGERS

Bac pro
VENTE

Bac pro
COMMERCE

Bac pro
SERVICES : accueil,
assistance, conseil

D'autres spécialités sont constituées en filière dès la classe de seconde



FILIÈRE PROFESSIONNELLE

bac pro trop spécifique pour être regroupé avec d'autres bac pro
⇒ chaque seconde pro est spécifique à un bac professionnel

Seconde pro
réparation en carrosserie

Bac pro
réparation en carrosserie

APRÈS LA SECONDE PRO

FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE

BAC TECHNO

BAC PRO

BAC PRO

TERMINALE
TECHNO

TERMINALE
PROFESSIONNELLE

TERMINALE
PROFESSIONNELLE

PREMIERE
TECHNO

PREMIERE
PROFESSIONNELLE

PREMIERE
PROFESSIONNELLE

C.A.P.

2^{ème} année
de C.A.P.

passerelle
vers 1^{ère}
technologique

poursuite dans la
SPÉCIALITÉ choisie

poursuite dans une
autre SPÉCIALITÉ relevant du
même CHAMP PROFESSIONNEL

SECONDE
PROFESSIONNELLE

fin 3^e : choix d'une **SECONDE PRO** rattachée à un **CHAMP** PROFESSIONNEL

Baccalauréats professionnels (en Guadeloupe) rattachés à un champ

Champs professionnels	Spécialités de baccalauréats professionnels
ELECTROTECHNIQUE ET SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES	Electrotechnique et équipements communicants
	Systemes électroniques numériques
	Technicien du froid et du conditionnement d'air
METIERS DE LA MODE, DU VETEMENT ET DU CUIR	Métier de la mode et du vêtement (en cours de création)
MAINTENANCE INDUSTRIELLE	Maintenance des équipements industriels

Baccalauréats professionnels (en Guadeloupe) rattachés à un champ

Champs professionnels	Spécialités de baccalauréats professionnels
MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	Maintenance des véhicules automobiles option voitures particulières
	Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels
	Maintenance des matériels option A : agricoles
	Technicien d'études du bâtiment option Etudes et économie
	Technicien d'études du bâtiment option Assistant en architecture
EQUIPEMENTS TECHNIQUES ÉNERGIE	Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
	Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
	Technicien du froid et du conditionnement d'air
	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
FINITION ET OUVRAGES DU BÂTIMENT	Aménagement et finition du bâtiment
	Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse

Baccalauréats professionnels (en Guadeloupe) rattachés à un champ

Champs professionnels	Spécialités de baccalauréats professionnels
MÉTIERS DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	Technicien de fabrication bois et matériaux associés
	Technicien constructeur bois
	Technicien menuisier agenceur
LOGISTIQUE ET TRANSPORT	Logistique
	Exploitation des transports
MÉTIERS DE LA RELATION AUX CLIENTS ET AUX USAGERS	Commerce
	Vente
	Services : accueil assistance conseil
MÉTIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS	Secrétariat
	Comptabilité
HÔTELLERIE-RESTAURATION	Restauration

Baccalauréats professionnels (en Guadeloupe) rattachés à un champ

Champs professionnels	Spécialités de baccalauréats professionnels
MÉTIERS DE LA MER	<i>Cultures marines</i>
	Conduite et gestion des entreprises maritimes
	Electromécanicien marine
ELEVAGE	Conduite et gestion de l'exploitation agricole 1. système à dominante élevage
PRODUCTION VEGETALE	
	Productions horticoles
AMÉNAGEMENT	Travaux paysagers

Baccalauréats professionnels (en Guadeloupe) non rattachés à un champ

spécialités de baccalauréat professionnel non rattachées

- Technicien ouvrages chaudronnés industriels
- Réparation en carrosserie
- Hygiène-environnement
- Maintenance nautique

Organisation de la nouvelle classe de seconde professionnelle

Exemple indicatif d'une semaine de cours pour une spécialité comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques

Enseignements généraux	Nombre d'heures de cours par semaine	Accompagnement Personnalisé 2 h 30
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30	
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h	L'élève en bénéficie en fonction de ses besoins à raison de deux heures trente par semaine pour l'aider dans les disciplines où il a des difficultés, lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les autres ou l'aider à construire son parcours d'orientation
Langue vivante	2 h	
Arts appliqués, cultures artistiques	1 h	
Éducation physique et sportive	2 h	
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité		
Enseignements professionnels	13 h 30	
Économie-gestion	1 h	
Prévention-santé-environnement	1 h	
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 30	

**Les nouveautés dès la classe de seconde professionnelle :
les enseignements généraux
Propres à la spécialité**

☐ Ces enseignements généraux (français, mathématiques, langues vivante, ou arts appliqués...) permettent :

✓ d'approfondir certaines disciplines pour répondre aux spécificités professionnelles ;

✓ de participer à des activités de projet.

☐ Leur organisation précise est déterminée par l'établissement en fonction de son projet pédagogique.

Les nouveautés dès la classe de seconde professionnelle : l'accompagnement personnalisé

□ Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves, l'accompagnement personnalisé

Depuis l'année dernière, un temps d'enseignement d'une durée de deux heures trente par semaine en moyenne, l'accompagnement personnalisé, est intégré à l'emploi du temps des élèves. Il est distinct des heures de cours et s'adresse, au cours du cycle de trois ans, à tous les élèves, selon leurs besoins.

□ Un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves

Encadré par l'équipe pédagogique, l'accompagnement personnalisé comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins particuliers des lycéens. Organisé selon trois axes principaux (soutien, approfondissement et orientation) il pourra prendre notamment la forme de travaux sur les compétences de base (expression écrite et orale, recherche documentaire, utilisation des nouvelles technologies...), de travaux interdisciplinaires à partir d'un projet individuel ou collectif, de la construction d'un parcours de formation...

Les nouveautés dès la classe de seconde professionnelle : l'accompagnement personnalisé

□ Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves, l'accompagnement personnalisé

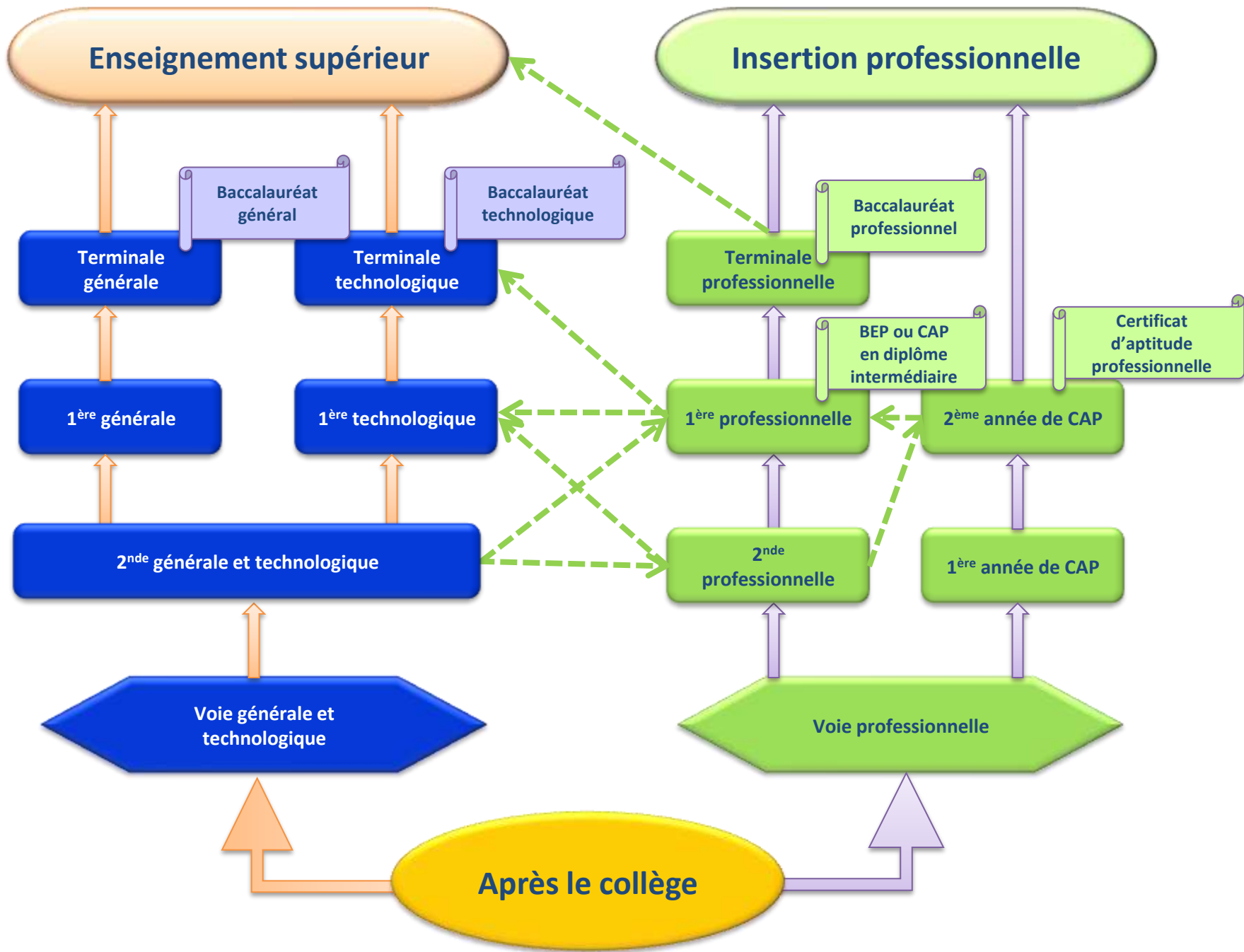
Depuis l'année dernière, un temps d'enseignement d'une durée de deux heures trente par semaine en moyenne, l'accompagnement personnalisé, est intégré à l'emploi du temps des élèves. Il est distinct des heures de cours et s'adresse, au cours du cycle de trois ans, à tous les élèves, selon leurs besoins.

□ Un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves

Encadré par l'équipe pédagogique, l'accompagnement personnalisé comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins particuliers des lycéens. Organisé selon trois axes principaux (soutien, approfondissement et orientation) il pourra prendre notamment la forme de travaux sur les compétences de base (expression écrite et orale, recherche documentaire, utilisation des nouvelles technologies...), de travaux interdisciplinaires à partir d'un projet individuel ou collectif, de la construction d'un parcours de formation...

Les nouveautés dès la classe de seconde professionnelle : les heures de groupe à effectif réduit

- ❑ A certains moments, il peut être pédagogiquement souhaitable que le cours ait lieu avec un petit groupe d'élèves.
- ❑ Ces petits groupes, ou groupe à effectif réduit, étaient définis de la pour toutes les spécialités de baccalauréat, à la ½ heure près, sans tenir compte des besoins effectifs de la classe.
- ❑ Désormais, pour chaque classe, c'est l'équipe pédagogique qui utilise le volume d'heures mis à sa disposition pour déterminer quels sont les cours qui seront faits en petit groupe d'élèves.



Organisation de la nouvelle classe de seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : 28 h 30

ENSEIGNEMENT
OPTIONNEL

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Enseignements	Nombre d'heures de cours par semaine
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1	5 h 30
Langue vivante 2	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	0 h 30

Enseignements d'exploration

L'élève doit choisir deux enseignements correspondant chacun à 1 h 30 de cours par semaine soit 3 h au total⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Les dérogations au principe du choix de deux enseignements d'exploration sont précisées après.

Accompagnement personnalisé

Chaque élève en bénéficie à raison de deux heures par semaine pour l'aider dans les disciplines où il a des difficultés, lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les autres ou l'aider à construire son parcours d'orientation.

Option

L'élève peut choisir une option de 3 h par semaine.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : les enseignements d'exploration

□ Un enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est ?

C'est un enseignement qui a pour vocation :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

□ Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde ?

Non, chaque élève choisit librement ses enseignements d'exploration.

Ces enseignements ne préfigurent pas l'orientation, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite.

Les enseignements d'exploration ne constituent en aucune manière un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.

Le choix des enseignements d'exploration

- Un premier enseignement est obligatoirement choisi par l'élève parmi les deux enseignements d'économie proposés (1 h 30 par semaine)



- Un second enseignement est choisi par l'élève parmi les autres enseignements ou l'enseignement d'économie non pris en premier choix (1 h 30 par semaine)



- ❑ **Les cas particuliers :**
 - ✓ **La langue vivante 3 et les langues de l'Antiquité**
 - ✓ **Les enseignements technologiques**
 - ✓ **Les enseignements spécifiques**

➤ **L'élève peut choisir de remplacer le deuxième enseignement d'exploration par une de ces trois langues :**



➤ **L'élève peut également choisir deux enseignements d'exploration de 1 h 30 hebdomadaire parmi les cinq enseignements d'exploration de la voie technologique en plus d'un enseignement d'économie :**



➤ **L'élève peut enfin choisir de remplacer les deux enseignements d'exploration de 1 h 30 hebdomadaire par un de ces trois enseignements :**



Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : descriptif des enseignements d'exploration

□ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées ? À quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

□ Sciences économiques et sociales

Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ? Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : descriptif des enseignements d'exploration

☐ Santé et social

Préservation de la santé de la population (évolutions, structures sanitaires, dimension biologique), protection sociale (dont organisation territoriale), etc. Autant de sujets pour aborder les liens entre la santé et le bien-être social au travers des principales problématiques de société, liées aux différents âges de la vie, au handicap, à la santé publique, à la cohésion sociale à l'échelle d'un territoire. Cet enseignement explore aussi les métiers du médical, du paramédical et du social.

☐ Biotechnologies

Environnement, santé, recherche, industrie, etc. Autant de domaines pour découvrir les protocoles expérimentaux, l'utilisation de technologies de mesure et d'identification ainsi que les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies. On y aborde les questions de qualité et de sécurité biologiques, de même que l'apport des sciences et des biotechnologies.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : descriptif des enseignements d'exploration

☐ **Sciences et laboratoire**

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun de ces thèmes peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

☐ **Création et innovation technologiques**

Comprendre comment l'on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active et à partir d'exemples concrets plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : descriptif des enseignements d'exploration

☐ **Sciences de l'ingénieur**

À travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences et au métier de l'ingénieur.

☐ **Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels, arts du son, arts du spectacle ou patrimoine**

L'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine amène les élèves à approfondir l'expérience esthétique comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux. Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : descriptif des enseignements d'exploration

☐ **Méthodes et pratiques scientifiques**

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, la physique et la chimie. L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

☐ **Littérature et société**

Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : l'apprentissage des langues vivantes

A la fin du lycée, tous les élèves doivent maîtriser
au moins deux langues de communication.
Pour y arriver, trois nouveautés par rapport au collège.

L'apprentissage de deux langues vivantes au moins devient obligatoire

- L'apprentissage d'une deuxième langue vivante au lycée n'est plus une option mais devient obligatoire.
- Les élèves qui le souhaitent pourront choisir en option d'apprendre une troisième langue vivante.

Le développement de la pratique orale des langues vivantes

- Chaque fois que cela sera possible, le lycée proposera un enseignement en langue étrangère dans une discipline autre que les langues vivantes comme, par exemple, l'histoire-géographie.
- Pour permettre aux élèves de parler avec des élèves étrangers, chaque établissement devra conclure un partenariat avec un ou plusieurs établissements étrangers.

L'enseignement en groupes de compétences

- Pour l'enseignement des langues les élèves sont répartis par groupes de compétences homogènes.
- Pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences, on ne fait plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2.

Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique : l'accompagnement personnalisé

□ Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves: l'accompagnement personnalisé

Temps d'enseignement d'une durée de deux heures par semaine, l'accompagnement personnalisé est intégré à l'emploi du temps des élèves. Il est distinct des heures de cours et s'adresse à tous les élèves, sans exception.

□ Un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves

Encadré par l'équipe pédagogique, l'accompagnement personnalisé comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins particuliers des lycéens. Organisé selon trois axes principaux (soutien, approfondissement et orientation), il pourra prendre notamment la forme de travaux sur les compétences de base (expression écrite et orale, recherche documentaire, utilisation des nouvelles technologies, etc.), de travaux interdisciplinaires à partir d'un projet individuel ou collectif, de la construction d'un parcours de formation, etc.

Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique : les heures de groupes à effectif réduit

- ❑ A certains moments, il peut être pédagogiquement souhaitable que le cours ait lieu avec un petit groupe d'élèves.
- ❑ Ces petits groupes, ou groupes à effectif réduit, étaient définis de manière uniforme pour tous les lycées, à la demi-heure près, sans tenir compte des besoins effectifs des classes.
- ❑ Désormais, c'est l'établissement qui utilise le volume d'heures mis globalement à sa disposition pour déterminer quels sont les enseignements qui seront faits en petits groupes d'élèves.

Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique : le soutien scolaire

Les élèves qui le souhaitent bénéficient de stages en cours d'année
ou durant les vacances scolaires ainsi que d'un tutorat

Des stages de remise à niveau et de correction de trajectoire

- Les élèves qui le souhaitent peuvent, sur proposition du conseil de classe, suivre durant l'année ou pendant les vacances scolaires des stages afin d'éviter de redoubler ou pour changer de voie d'orientation.
- Ces stages, d'une durée équivalente à deux semaines, ne sont pas imposés aux élèves.

Un tutorat durant toute la scolarité au lycée

- Tout élève peut, durant toute sa scolarité au lycée, bénéficier d'un tutorat assuré par des enseignants, dont les documentalistes, ou des conseillers principaux d'éducation.
- A la différence du professeur principal qui change chaque année, le même tuteur suit l'élève de la classe de seconde à la classe terminale.
- Le tuteur aide l'élève dans ses choix d'orientation. Son action est complémentaire de celles du professeur principal et du conseiller d'orientation-psychologue.

La vie au lycée

- ❑ Les élèves sont, dès la classe de seconde, électeurs et éligibles à l'élection des délégués à la vie lycéenne de l'établissement dont le mandat est de deux années scolaires.
- ❑ Par ailleurs, comme au collège, les élèves élisent pour l'année scolaire des délégués de classe.
- ❑ Chaque lycée disposera d'un système de vidéo à la demande, géré par les élèves, qui leur permettra de voir des grands classiques du cinéma français et étranger.
- ❑ Des accords de partenariat entre les lycées, l'État et les collectivités locales permettront aux lycéens de bénéficier de grands événements culturels (expositions, concerts...).

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : la progressivité de l'orientation

Après la classe de seconde, les possibilités de correction de trajectoire en classe de première restent possibles.

Seconde générale et technologique

Voie générale

Première ES : à dominante économique et sociale

Première L : à dominante littéraire

Première S : à dominante scientifique

A compter de la rentrée scolaire 2011, les trois séries comporteront un tronc commun important (60 % des enseignements obligatoires) qui autorisera, sans redoubler, les **corrections de trajectoire** en cours ou en fin de classe de première.

Voie technologique

Première STG : économie et gestion

Première ST2S : santé et social

Première STD2A : design et arts appliqués

Première STI : sciences et technologies industrielles

Première STL : sciences appliquées en laboratoire

A compter de la rentrée scolaire 2011 les séries STI et STL seront rénovées. Plus polyvalentes, elles élargiront les possibilités d'orientation et prépareront mieux aux poursuites d'études

Voie professionnelle

Les élèves qui souhaitent, à l'issue d'une seconde générale et technologique, rejoindre la voie professionnelle peuvent être orientés vers une classe de seconde ou de première professionnelle après, le cas échéant, un stage, si cela apparaît nécessaire.

De même les élèves de seconde professionnelle peuvent rejoindre une classe de seconde ou de première technologique.

LA PROCEDURE D'ORIENTATION

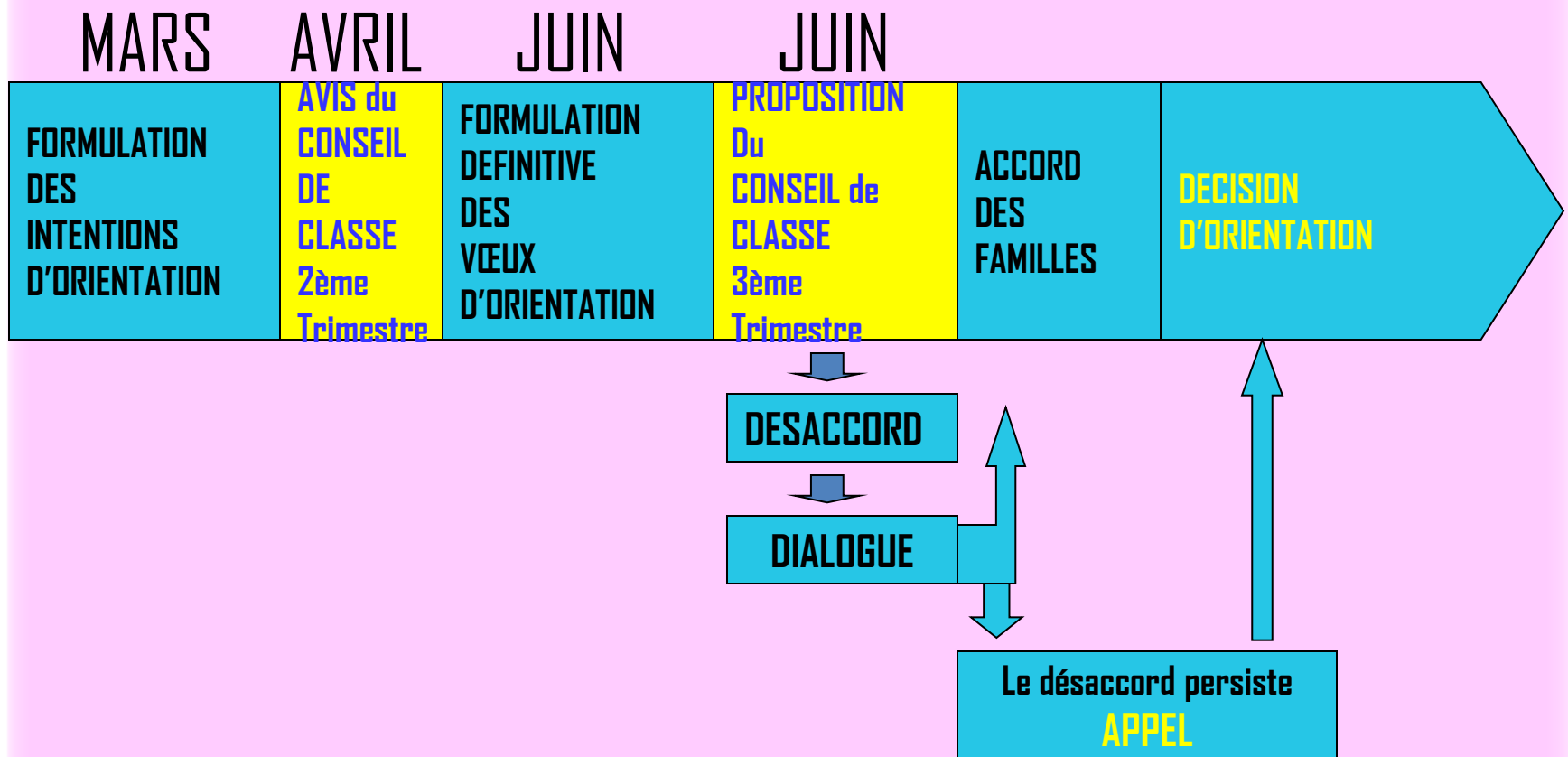
ATTENTION !!!!!

➤ NE PAS CONFONDRE

- ORIENTATION

- ET AFFECTATION (PROCEDURE RECTORALE)

CHRONOLOGIE DE L'ORIENTATION



L'AFFECTATION : UNE PROCEDURE RECTORALE

- UTILISATION D' UN LOGICIEL
- EN CAS DE NON AFFECTATION :S'adresser rapidement au collègue
- AFFECTATION \neq INSCRIPTION

LE DOSSIER D'ORIENTATION

JUSQU'À 3 VŒUX AUTORISÉS

PROCEDURES

EN CFA

- TROUVER UN EMPLOYEUR qui accepte de signer un contrat d'apprentissage (avant le 31/12)
- S'INSCRIRE AU CFA (dès le mois de juillet)

EN MFR

PRENDRE CONTACT AVEC LA MFR.

L'admission sera prononcée après contrôle de connaissances et entretien

QUELQUES DOCUMENTS INCONTOURNABLES POUR L'INFORMATION DES ELEVES ET DES PARENTS

- LE MINI GUIDE APRES LA TROISIEME
- LES FICHES DIPLÔMES (ONISEP)
- LES FICHES METIERS (ONISEP)